



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2023010
RELATIF A L'ADJONCTION DE LA
MAINTENANCE DES LOGICIELS SOPRANO**

**DÉCISION N° DM-23-412
EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n° DM-22-456 du 09/12/2022 relative au marché n°2023010 à l'utilisation, assistance et maintenance des logiciels Concerto Opus, Maestro opus, Presto Opus, Mobilité Opus, Espace Citoyen premium et Espace Citoyen Test ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT le marché n°2019119 relatif au contrat de maintenance de maintenance et utilisation des produits Soprano AE ET GR V5 qui se termine au 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre la maintenance des logiciels SOPRANO ;

CONSIDÉRANT que les logiciels SOPRANO sont gérés par la société ARPEGE ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ARPEGE, sise au 13 rue de la Loire, CS 23619 - 44236 Saint –Sébastien-sur-Loire cedex, représentée par Monsieur Bruno BERTHELEME, en qualité de Président, l'avenant n°1 relatif à l'adjonction de la maintenance des logiciels SOPRANO au marché 2023010.

Le présent avenant intègre la maintenance de la Solution applicative SOPRANO avec les modifications suivantes :

- A l'article 4.14 Maintenance corrective, les horaires de l'astreinte téléphonique lors du week-end électoral ;
- A l'Article 5.1 Pour la prestation à prix forfaitaire : le montant de la maintenance de la Solution applicative Soprano V5 se compose comme suit :

Produit / logiciel	Quantité	Montant annuel €HT	Montant TVA 20 %	Montant annuel €TTC
SOPRANO AE V5	1	310.79	62.16	372.95
SOPRANO GR V5	5	671.30	134.26	805.56
Montant total		982.09	196.42	1 178.51

-
- A l'article 5.2 Pour les prestations traitées à bon de commande : des prestations liées à l'évolution de Soprano v5 EN GAMME Opus se présentent comme suit :

Logiciels	Prix unitaire €HT
Mise en place Soprano Opus	
Licence passage gamme Opus Pour 31 Bureaux de vote	1 240.00
Forfait installation passage gamme Opus	750.00
Journée de formation à distance (exonérée de TVA)	750.00
Maintenance Soprano Opus	
Maintenance complémentaire Soprano Opus annuel (*)	200.00
SOPRANO OPUS Maintenance annuelle Postgre	125.00

A partir du 1^{er} janvier 2024, le montant annuel de la maintenance du marché public 2023010 s'élève :

Montant annuel initial du marché HT 44 895.48 €
Montant annuel du présent avenant n°1 HT : 982.09 €
Nouveau montant annuel du marché HT : 45 877.57 €
Montant de la TVA à 20 % : 9 175.51 €
Nouveau montant annuel du marché TTC : 55 053.08 €

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231110-Imc1H11234H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/11/2023
Date de Publication : 10/11/2023